

INSCRIPTIONS VACANCES PÂQUES 2026

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'inscription pour le centre de loisirs pour les vacances de pâques 2026 déjà disponible sur votre espace citoyen. (Il vous suffit d'aller dans « créer l'inscription » et cliquer sur la ligne « Vacances dématérialisé » pour ceux qu'ils ne l'auraient pas encore fait aux dernières vacances).

Pour les parents dont les enfants ont 4 ans dans l'année, nous vous remercions de revenir rapidement vers l'Espace Feel car la ligne de création de l'inscription ne sera pas visible. (Uniquement si votre enfant n'a pas eu encore 4 ans au 1^{er} septembre 2025 pour ceux qu'ils ne l'auraient pas encore fait aux dernières vacances).

Si vous avez déjà fait un dossier administratif pour l'année 2025-2026 vous n'avez pas besoin d'en créer un autre. Il est valable toute l'année 2025-2026.

Ma famille



CRÉER UNE INSCRIPTION

Camille	Garderie périscolaire	▶
Camille	Vacances dématérialisé	▶
Camille	Restauration scolaire	▶
Camille	Transport Vacances ALSH	▶

Pour les **réservations** pour centre de loisirs pour les **vacances de Pâques 2026** seront ouvertes à **partir du lundi 02 mars 2026 à 7h00**.

Il vous suffira donc de créer l'inscription en amont (pour ceux qu'ils ne l'auraient pas encore fait aux dernières vacances) et vous pourrez vous connecter à partir du **02 mars 2026 à 7h00** pour effectuer vos réservations dans l'onglet "*modifier les réservations*" et choisir la ligne des vacances scolaires. **L'inscription est à la journée obligatoirement.**

Ma famille



MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Camille	ALSH MERCREDI	Centre de loisirs	du 01/09/2025 au 03/07/2026	▶
Camille	ALSH VACANCES	Centre de loisirs	du 01/09/2025 au 31/08/2026	▶
Camille	RESTAURATION Scolaire	Restaurant Charles PERRAULT	du 01/09/2025 au 03/07/2026	▶
Camille	Transport SCOLAIRE	Tournée de bus	du 01/09/2025 au 03/07/2026	▶
ACTIVITE SEANCE CCAS				▶

43	20/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	21/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	22/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	23/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	24/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐
44	27/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	28/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	29/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	30/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐	31/10 Péri 7h30-9h ☐ Journée repas ☐ journée panier ☐ Péri17h30-18h30 ☐

Pour les enfants qui prennent le repas de cantine (fourni par la ville), il faudra cocher « journée repas »

Pour les enfants qui prennent un panier repas froid, (fourni par vos soins), il faudra cocher « journée panier ».

Il faudra donc vous connecter sur **votre espace personnel pour pouvoir faire toutes vos réservations.**

Les groupes ne changeront plus comme les années précédentes. Votre enfant restera dans le groupe de son âge au 1^{er} septembre 2025.

Pour rappel, pour les petites vacances si vous souhaitez réserver une sortie, il faudra réserver minimum 3 jours dans la semaine. Pour les vacances d'été, les réservations resteront à la semaine.

Nous vous remercions bien prendre le temps de faire vos réservations et de bien vérifier ce que vous cochez. Nos services vérifieront uniquement si les conditions de réservations sont bien respectées.

Pour les parents qui ont plusieurs enfants à inscrire, nous vous conseillons de cocher la case prévue à cet effet (en bas de la page) pour que la demande soit faite en même temps.

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

Émilie

☐ du 01/09/2025 au 04/07/2026 - Centre de loisirs - Péri17h30-18h30/Après-Midi/Repas/Panier Repas/Matin/Péri 7h30-9h

Cette démarche est similaire à vos demandes pour le mercredi, ainsi que la cantine ou le périscolaire.

Pour les parents n'ayant pas d'espace citoyen, il faudra nous contacter en amont, à l'espace FEEL aux horaires d'ouvertures ou par mail, afin de recevoir le lien d'activation ainsi que les identifiants de votre portail famille.

Nous ne tiendrons plus de liste d'attente. Si nous sommes complets, **il faudra soumettre à nouveau vos demandes en vous connectant régulièrement** sur votre espace citoyen afin de voir s'il y a de nouvelles disponibilités.

Les menus ne sont pas encore disponibles. Nous vous les ferons parvenir dès qu'ils seront en notre possession.

Si les conditions de réservations sont respectées votre demande sera traitée dans les 48h, et vous recevrez une notification d'acceptation ou de refus de votre réservation.

Les inscriptions du périscolaire sont gratuites mais obligatoires.

*Le forfait semaine s'applique uniquement **sur une présence de 5 jours consécutive (et non pas de réservation)**. Dans le cas où la semaine serait à 4 jours, ou **que votre enfant est absent une ou plusieurs journées**, le tarif appliqué sera journalier.*

Attention, dans le cas où vous jongleriez avec les repas et panier repas, le forfait à la semaine ne pourras pas s'appliquer. Le tarif sera donc journalier.

Seules les familles à jour de leurs paiements pourront prétendre à une inscription.